

BUDGET PARTICIPATIF



**ON NE MANQUE PAS
D'ÉNERGIE À LANESTER !**

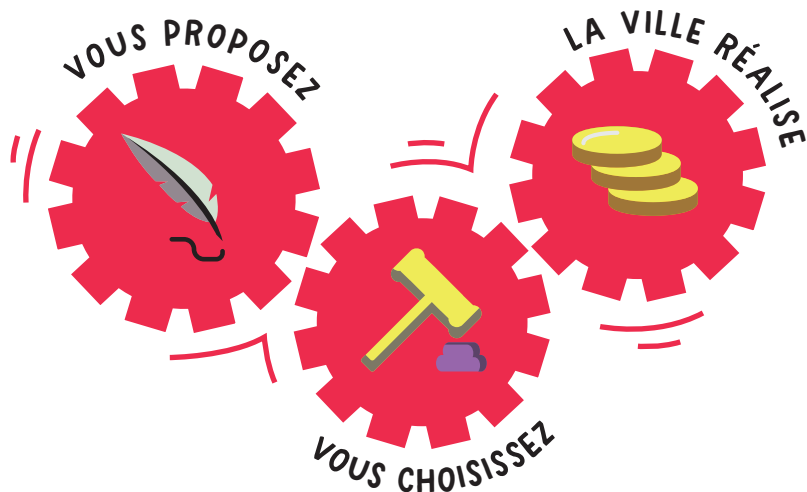
DÉPOSEZ VOS IDÉES JUSQU'AU 20 JUIN 2022

WWW.LANESTER.BZH
02 97 76 81 15

Lanester
Lannarstêr 

BUDGET PARTICIPATIF MODE D'EMPLOI

On ne manque pas d'énergie à Lanester et on a des idées ! Des idées durables, pour le bien de la collectivité, pour tous les habitants.



Le budget participatif est un dispositif de démocratie participative aux avantages variés :

- permettre à chacun de s'impliquer
- répondre aux besoins des usagers et habitants
- montrer comment fonctionne le budget municipal
- rendre la démocratie participative



MONTANT
200 000 €

UN PROJET POUR LE BUDGET PARTICIPATIF DOIT ÊTRE :

UN PROJET D'INVESTISSEMENT

On distingue l'investissement du fonctionnement. Un investissement est amené à durer plusieurs années et concerne des dépenses d'aménagement, de construction, de rénovation.
Exemple : acheter une voiture est un investissement. Faire le plein ou la vidange relève du fonctionnement.

UN PROJET QUI RELÈVE DES COMPÉTENCES DE LA VILLE

La Ville ne peut investir que sur son territoire et dans la limite de ses compétences : espaces verts, urbanisme, éducation, culture, sport, développement durable...

Exemple : la création d'un arrêt de bus relève des compétences de l'agglomération.

UN PROJET D'INTÉRÊT COLLECTIF

Votre projet doit pouvoir s'adresser à tous ceux qui le souhaitent. Collectif s'entend ici par opposition à individuel.
Exemple : construire une piscine dans votre jardin pour votre usage personnel n'est pas d'intérêt collectif.

UN PROJET QUI COÛTE MOINS DE 200 000 €

5 ÉDITIONS : 15 PROJETS LAURÉATS

LES 2 PROJETS LAURÉATS DE L'ÉDITION 2021



Pumptrack
à Lanester
180 000 €

(En cours de réalisation)



Les sentiers de randonnée
à Kerhervy
20 000 €

(En cours de réalisation)

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Contactez-nous à
budget-participatif@ville-lanester.fr
ou au
02 97 76 81 15



MAI JUIN JUILLET

DÉPÔT

02 MAI → 20 JUIN

REMUEZ VOS MÉNINGES ET DÉPOSEZ VOTRE IDÉE

Retrait et dépôt de votre formulaire-projet sur le site Internet de la Ville, à la mairie ou dans les maisons de quartier.



Parfois, on réfléchit mieux à plusieurs !
Rendez-vous dans les maisons de quartier

- **Ti Penher** : mardi 24 mai, 14h-15h30
- **Kerfrehour** : jeudi 02 juin, 14h-15h30
- **Bellevue** : jeudi 09 juin, 11h-12h
- **EsKale** : mercredi 15 juin, 10h-12h

Découvrez tous les projets proposés, discutez, commentez, aimez, jusqu'au 27 juin sur www.lanester.bzh



02 JUILLET

FORUM DES PROJETS

Présentation de l'ensemble des projets
Sélection des 10 projets finalistes

À partir de 9h30 dans les docks de QUAI 9

AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE

ANALYSE technique et financière

NOVEMBRE

VOTE



07 → 20 NOVEMBRE

- Sur www.lanester.bzh
- À l'Hôtel de Ville :
Le samedi 19 novembre
de 9h à 17h



29 NOVEMBRE

ANNONCE DES RÉSULTATS

18h30 dans les docks de Quai 9

Lors de la réunion publique
d'information sur le budget

QUI PEUT PARTICIPER ?

En solo ou en tandem, jeune ou moins jeune, esprit aventureux, inventif, créatif, toute personne peut proposer un projet et commenter ceux des autres. Les Lanestériennes et les Lanestériens de + de 9 ans pourront voter pour choisir leurs projets préférés.

Attention, un seul projet individuel par personne !

Consultez le règlement du budget participatif sur www.lanester.bzh ou à l'Hôtel de Ville.



**POUR DÉPOSER VOS IDÉES,
VOUS TROUVEREZ LE FORMULAIRE :**



À LA MAIRIE



**DANS LES
MAISONS
DE QUARTIER**



**SUR LE SITE
WWW.LANESTER.BZH**

CONTACT :

budget-participatif@ville-lanester.fr
02 97 76 81 15



Retrouvez-nous sur :
[www.facebook.com/
ParticipatifLanester](https://www.facebook.com/ParticipatifLanester)



Hôtel de Ville
1, rue Louis Aragon - CS 20779
56607 Lanester Cedex
02 97 76 81 81